



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL  
MUNICIPAL DE GARNERANS N°29  
Séance du 27 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre et le **27 septembre à 20 heures 30**, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Dominique VIOT, maire.

**Présents :**

Elise AUCLAIR-BURDEAU, Pierre BAILLY-BECHET, Stéphane CANTE, Gaëlle LABALME, Karine MOMMESSIN, Franck RAMPON, Gilles VATOUX, Dominique VIOT.

**Absents excusés :**

Karine POTHIER donne pouvoir à Dominique VIOT.  
Sophie GUINET, Aurélien BERRY, Evelyne MONFRAY, Roger RIBOLLET,

Nombre de conseillers en exercice : **13**

Présents et représentés : 9

Date de la convocation : 23 septembre 2024

Date d'affichage : 23 septembre 2024

**N 29 - Avenant à la convention CTG**

**Vu** la Convention d'Objectif et de Financement pour le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) de la Communauté de Communes Val de Saône Centre et des communes de Genouilleux, Guéreins, Montmerle-sur-Saône signée après délibération N° 2018/12/18/04 du 18 décembre 2018 avec la CAF de l'Ain pour une période allant du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021,

**Vu** l'avenant 2 à la Convention d'Objectifs et de Financement pour le Contrat Enfance Jeunesse 2018-2021 pour intégrer le Relais Assistants Maternels Saône Relais de Saint-Didier-sur-Chalaronne et les accueils de loisirs des communes de Garnerans, Saint-Didier-sur-Chalaronne et Thoissey au CEJ pour la période 2020-2021 signé après délibération N° 2020/12/15/19 du 15 décembre 2020 avec la CAF de l'Ain,

**Vu** le Contrat Cadre de la Convention Territoriale Globale 2020-2025 signé avec la CAF de l'Ain et les communes partenaires après la délibération N°2021/01/26/05 du 26 janvier 2021,

**Vu** la proposition de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain de signer un avenant au Contrat Cadre de la Convention Territoriale Globale 2020-2025 afin d'intégrer de nouvelles communes pour les deux dernières années de la CTG,

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **APPROUVE** la signature de l'avenant N°1 au Contrat Cadre de la convention cadre de la Convention Territoriale Globale 2020-2025 avec la CAF de l'Ain et les communes partenaires pour la période du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2025, jointe en annexe,
- **AUTORISE M. le maire à signer tout document relatif à cette délibération**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
Dominique VIOT